

xv^e siècle. L'alignement signalé par Tindo sur Pierre-Bénite ou tout au plus à une portée d'arc au nord de ce point, la délimitation du canton de la Guillotière en 1791, qui indique que la voie Bouveresse menait au Rhône en formant plusieurs contours, tout me semble justifier le choix que j'ai fait en désignant sous ce nom un chemin tortueux situé à 1,500 mètres au sud des limites actuelles (1).

J'ai cité la délimitation de 1791, je ne puis mieux faire que de la reproduire en entier; quoique récent, c'est un document important et qui se réfère par des points si nombreux avec les documents anciens qu'il est indispensable pour en éclaircir l'interprétation. On remarquera seulement qu'il ne suit pas la même marche que le procès-verbal de Tindo et qu'il prend son point de départ à l'est, à l'entrée du chemin Vinatier correspondant au bois de Montchat de l'enquête de 1479.

« Depuis les limites de la paroisse de Bron, divisée par
« la ligne du milieu du chemin Vinatier, traversant de celui
« de Genas à la grande route de Grenoble et de là au
« treyve (2) de la Femme-Morte, sur le chemin de Lyon à
« Eyrieux, la ligne, partant de ce treyve, passant le long des
« retranchements de César, vulgairement dits fossés des
« Sarrazins, jusqu'au chemin de Lyon à Venissieux, des-

(1) Cette opinion est confirmée par le plan de 1770, qui place la voie bouveresse sur le même chemin que moi. Peut-être d'ailleurs cette désignation s'est-elle conservée jusqu'à nous? Ce qui est à vérifier. Cependant la délimitation de 1791 dit : « Le chemin anciennement appelé voie bouveresse. » Quant au plan, il prolonge le chemin jusqu'à la Femme-Morte, ce qui me paraît une erreur empruntée au plan de 1702, mais que condamnent les cartes modernes.

(2) Ce mot s'explique suffisamment par son étymologie *trivium*, carrefour, croisée de chemins.